

Nommer l'ennemi ?

Tout le monde est aujourd'hui d'accord avec l'axiome que nous défendions il y a des années déjà, selon lequel « il faut nommer l'ennemi », et chacun le répète à l'envi.

Mais peut-être ne comprennent-ils pas ce qu'implique cette capacité à nommer : une fois que l'on a parlé du terrorisme islamiste, de la radicalisation d'habitants du territoire français sous l'emprise d'imams dégénérés, et de l'État islamique comme agent extérieur, il s'agit surtout de comprendre comment cet ennemi agit, pour lui couper les ailes et à terme le détruire entièrement.

Il faut bien entendu poursuivre la guerre, la vraie, celle qui se déroule sur le théâtre du Proche-Orient, en Syrie et en Irak, mais aussi en Libye – où trois sous-officiers viennent de tomber pour la France – au Mali toujours, enfin sur cet axe gigantesque qui s'étend du Nigéria au Pakistan.

Cette mission admirable, la France l'accomplit, quasiment seule en Europe, aux côtés des États-Unis, et le monde entier devrait lui en être redevable.

Cependant, la protection du territoire national est naturellement la première des priorités.

A ce défi, et face aux actes de barbarie qui s'y déroulent régulièrement depuis quatre ans, depuis les assassinats commis par Mohamed Merah, les gouvernements successifs ont trop mal répondu.

La désorganisation des services de renseignement par Nicolas Sarkozy en 2008 est l'une des causes fondamentales des erreurs de jugement qui ont permis la prolifération de ces actes.

De même, la baisse du nombre de policiers et de militaires engagée sous son quinquennat résonne douloureusement aujourd'hui. Sans oublier la fin de la double peine.

La gauche au pouvoir depuis quatre ans n'est pas en reste : par idéologie, elle a dépouillé la justice de ses moyens, laissant passer entre les mailles du filet punitif ces condamnés de droit commun que sont tous les terroristes.

Elle s'est refusée, encore par idéologie de soumission, à fermer les mosquées signalées pour leurs prêches radicaux, s'est refusée à expulser des imams réputés pour leurs appels à la haine, n'a pas pris les mesures de contrôle des frontières qui s'imposaient, non seulement devant la vague immense de réfugiés, mais de manière générale contre une immigration structurellement incontrôlée.

Elle a désarmé moralement la France, culpabilisant ses citoyens et empêchant la moindre remise en cause d'une religion devenue folle, l'islam.

Enfin, la destruction systématique de l'éducation, nationale et populaire, de la culture française, entreprise depuis quarante ans, ne pouvait que laisser pantelants et honteux des Français à qui l'on inflige aujourd'hui la double peine :

la mort et le déshonneur.

Il n'est pas encore trop tard pour réagir, quoique la colère monte chez nos compatriotes contre ces hommes passés du côté de l'inhumanité et de la barbarie. Mais nommer l'ennemi voudra toujours dire aussi : ne pas lui ressembler.

La France possède la force de se défendre. Elle doit le faire dans l'ordre, l'intelligence et la justice. Car le désordre et la vengeance n'engendrent qu'eux-mêmes.

Les réponses ne manquent pas et il faut les appliquer avec la sévérité qu'exigent les circonstances : fermeture de toutes les mosquées dites radicales, expulsion des imams qui prêchent la guerre et le fanatisme, contrôle des frontières avec suspension de Schengen si nécessaire, limitation de l'immigration légale, fin de l'immigration illégale, révision du code de la nationalité, déchéance de celle-ci pour les binationaux convaincus de projets d'entreprise terroriste, rétablissement de la double peine.

Mais encore et surtout dans le fond : sortie du Conseil de l'Europe pour se soustraire aux arrêts iniques de la CEDH ; réarmement de la justice ; reconstruction de l'école et de l'éducation populaire ; enfin, renouveau de l'éducation populaire pour refaire des Français.

Un long travail et une lourde tâche, auxquels nous ne pourrions nous dérober.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde